

# L'APPLICATION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR L'INTRODUCTION ET L'IMPORTATION DE BIENS CULTURELS, EXTRA EUROPÉENS

15 April 2025

Chères consœurs, chers confrères,

La prochaine formation portera sur l'application du règlement européen sur l'introduction et l'importation de biens culturels, extra européens. L'application de la nouvelle directive européenne sur l'introduction et l'importation de biens culturels va impacter de manière significative et dramatique le marché de l'art des Antiquités et Archéologies extra européennes (Arts d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, d'Amérique du Sud ...). À quelques mois de l'entrée en vigueur de ce règlement, nous avons invité Maître Pierre Valentin à nous en exposer en détail son contenu afin de bien comprendre les nombreuses implications et conséquences directes sur l'exercice de notre profession, la mise en danger bien réelle de nombreuses spécialités, mais également les répercussions sur les collectionneurs.

Lundi 14 avril à 18h (nouvel horaire) - en Français

Mardi 15 avril à 17h - en Anglais

Au plaisir de vous avoir à nos côtés,

Christophe Hioco  
Président de la Commission juridique et fiscale  
Syndicat National des Antiquaires et Galeries d'Art